

# Filière Sciences et technologies de l'Agronomie et du Vivant

Agronomie, Alimentation, Environnement, Territoire



La Nature, une passion, des métiers

## La filière STAV au Chesnoy

### Pourquoi choisir la filière STAV ?

Vous êtes intéressé par les sciences du vivant.

Vous souhaitez une formation qui allie l'enseignement général et technologique et des périodes de formation en entreprise.

Le baccalauréat technologique STAV permet l'acquisition d'une culture scientifique et technologique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement, du développement durable et de la gestion des territoires.

Le lycée propose également deux options facultatives :

- Hippologie-Equitation en partenariat avec le Centre Equestre situé sur le lycée du Chesnoy (accès quelque soit le niveau)
- Rugby avec une heure de préparation physique (deux terrains de rugby dont un éclairé)

### Nos atouts

- Un lycée à taille humaine
- Un cadre de travail exceptionnel
- Une écoute privilégiée
- Un Centre de Documentation et d'Information riche en ouvrages
- Une ouverture à l'international
- Un internat neuf possible pour tous en chambre triple
- Des activités sportives et éducatives nombreuses

### Nos particularités

- Des projets techniques sur le terrain en partenariat avec les milieux professionnel, associatif et institutionnel
- L'Europe et l'apprentissage des langues étrangères au travers de la section européenne
- Un accompagnement personnalisé (soutien ou approfondissement méthodologique, construction des projets scolaire et professionnel, appui pour la rédaction du dossier technologique).



## Contenu de la formation

- Un tronc commun d'enseignement général et technologique abordant entre autres les domaines de l'agriculture, des territoires ruraux, de l'alimentation et de la gestion du vivant.
- Un espace d'initiative locale permettant d'approfondir un domaine technologique particulier. Le lycée du Chesnoy propose « Production Agricole - Agroéquipement » et « Aménagement et Valorisation des Espaces »
- Des stages représentant 8 semaines dans la formation :

Des stages collectifs pour mieux ancrer les apprentissages sur les réalités sociales, économiques et professionnelles : un stage d'étude en France d'une semaine pour mieux comprendre le processus de développement d'un territoire, un stage technique et des visites d'exploitations, d'entreprises ou d'organismes d'aménagement.

Un stage individuel d'une durée de 5 semaines en France ou à l'étranger à la fin de la classe de première. Ce stage conduit à la rédaction d'un dossier technologique à présenter à l'examen. Le stage doit permettre aux élèves d'appréhender un processus technologique de production ou d'aménagement.

## Recrutement

Après une classe de seconde générale ou une classe de première dans le cadre d'une réorientation via la procédure académique Affelnet.

Un entretien avec un membre de l'équipe de direction est conseillé pour évaluer les motivations de l'élève.

## Les modules d'enseignement

### Modules d'enseignement général :

Langue française, littérature et autres modes d'expression artistique  
Langues et cultures étrangères (deux langues vivantes obligatoires)  
Activités physiques et sportives  
Mathématiques et technologies de l'informatique et du multimédia  
L'Homme et le monde contemporain

### Modules d'enseignement technologique :

Ruralité, territoires et société  
Le fait alimentaire  
Gestion du vivant et des ressources  
Matière et énergie dans les systèmes

### Module d'enseignement d'approfondissement :

Aménagement et valorisation des espaces  
**ou**  
Production Agricole – Agroéquipement

### Module facultatif :

Hippologie-Equitation  
**ou**  
Rugby

## Conditions d'examen

L'examen comporte :

- des épreuves ponctuelles sur les deux années, appelées CCF (contrôles certificatifs en cours de formation)
- des épreuves anticipées en fin de première
- des épreuves écrites et orales en fin de terminale

Le diplôme est délivré lorsque l'élève a une moyenne supérieure ou égale à 10 calculée sur l'ensemble des épreuves.

Le pourcentage de réussite à l'examen au lycée du Chesnoy sur 3 ans est de 74.5 %

## Poursuites d'études

Les élèves peuvent poursuivre après le baccalauréat technologique STAV :

- en filière Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) dans les secteurs de la Production, de la Transformation du produit alimentaire, de l'Aménagement, de la Commercialisation et des Services en milieu rural
- en Institut Universitaire Technologique (DUT Génie Biologie, Biochimie,...), en BTS à l'Education Nationale (BTS Génie Biologie,...) ou en faculté
- en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles « Technologie-Biologie » pour préparer les concours d'ingénieurs en agronomie, en biotechnologie, en travaux agricoles et les concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires.